

MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



MÉTIERS DE L'HUMAIN UN ÉQUILIBRE À TROUVER

INITIATIVES P 4 À 8

Un plan climat
pour les collèges

DÉCRYPTAGE P 18 À 19

Culture : tout un monde
à votre portée

TERRITOIRES P 20 À 25

De nouvelles routes
à Herserange et Bicqueley



Département de Meurthe-et-Moselle

@departement54

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !
@departement54 sur Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube.

#departement54
#CD54



132

432

787



À NOTER

9 > 13 FÉVRIER

Session publique du Conseil départemental
Rapport d'orientations budgétaires

11 FÉVRIER

Réouverture du château de Lunéville (lire p.29)

30 MARS > 3 AVRIL

Session publique du Conseil départemental
Budget Primitif 2026

Sommaire



© G. Berger CD54

INITIATIVES

PAGE 4



© G. Berger CD54

DOSSIER

PAGE 9



DÉCRYPTAGE

PAGE 18



© G. Berger CD54

TERRITOIRES

PAGE 20



© AGP/MEMORIST

DÉCOUVERTES

PAGE 28

LE DÉPARTEMENT RECRUTE, POURQUOI PAS VOUS ?



Assistant·e familial·e

S'engager
dans un métier
qui fait grandir



03 83 94 50 12
infometierassfam@departement54.fr

© gpointstudio-Stock

Directrice de la publication Chaynesse Khirouni
Directeur de la communication Frédéric Bourhoven
Rédaction et secrétariat de rédaction Simon Atteton, Didier Jacquot, Vincent Urbain
Ont collaboré à ce numéro : Émilie Bonilla, Laura Carniato, Floriane Joly, Jeannine Maréchal
Conception graphique CD54 Yasmine Husson
Photo de couverture CD54 Grégory Berger
Impression AGIR-Graphic
Distribution La Poste
Gratuit - Numéro 93 - Janvier 2026
Tirage : 386 800 exemplaires - N° ISSN : 2493-982X
Dépot légal : janvier 2026





Le BLOC-NOTES de la présidente

TRANSFRONTALIER

Dans le Nord lorrain, l'Europe se vit chaque jour dans les trajets, le logement, les recrutements, les services, les routes et les aménagements. Mais il s'y développe aussi un sentiment d'injustice qui fragilise la confiance dans l'action publique et le projet européen.

Les communes frontalières n'ont pas les moyens suffisants pour faire face aux besoins et aux conséquences nés de la dynamique de développement que connaît le Luxembourg et plus largement notre bassin de vie (embouteillages, logements trop chers, services publics saturés). C'est pourquoi, nous devons engager une nouvelle étape d'une coopération franco-luxembourgeoise plus stratégique, plus équilibrée, plus durable. Une coopération visant à améliorer les conditions de vie des habitant·e·s. Elle se traduirait par une gouvernance transfrontalière forte, des financements pérennes du Luxembourg et une transition écologique ambitieuse. C'est la voix que le Département veut faire entendre avec détermination, à travers son plaidoyer. Pour un partage des richesses créées plus juste, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement.

HUMAIN

La solidarité est notre cœur de métier, et un métier de cœur. Chef de file de l'action sociale, le Département agit chaque jour aux côtés des habitant·e·s pour faciliter leur vie quotidienne. Tout cela est possible grâce à l'engagement de celles et ceux qui ont fait de la solidarité leur vocation. Parce que l'humain est au centre de toutes nos politiques publiques, nous avons

souhaité mettre en lumière toutes les personnes qui exercent des métiers du lien dans un contexte de grandes tensions. Qu'elles en soient sincèrement remerciées et qu'elles inspirent de nouvelles vocations, nous en avons besoin.

CONVENTION CITOYENNE

2026 verra le lancement d'une convention citoyenne, une première pour le Département de Meurthe-et-Moselle. Elle incarne notre volonté : faire vivre une démocratie participative forte et associer les habitant·e·s à la construction de réponses innovantes face à un enjeu sociétal majeur : celui de la lutte active contre le harcèlement. Elle traduit notre volonté d'agir collectivement pour une société plus protectrice et respectueuse, plus engagée aussi. Dans ce cadre, avec les membres de la convention, le Département s'engage à élaborer un plan d'actions ambitieux.

VŒUX

En ce début d'année 2026, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères et engagés. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, de l'audace et de la confiance en notre jeunesse. Ensemble, nous continuerons à faire vivre notre territoire, à relever les défis et à construire un avenir durable pour toutes les générations. Je vous souhaite santé, réussite et sérénité et je vous assure de notre engagement collectif à vos côtés.

Chaynesse Khirouni

Présidente du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle



© B. Brocker-CD54

La journée du vendredi 7 novembre s'est conclue par une table-ronde sur l'entrepreneuriat au féminin.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Au Village, de belles innovations

Les 7 et 8 novembre derniers, l'Hôtel du Département était en pleine ébullition pour la 4^e édition du Village des Solutions de Demain. Attirant plus de 1 200 visiteurs autour de 86 exposants audacieux et inventifs et 11 candidats aux Trophées de l'Encouragement, ce rendez-vous est devenu LE temps fort de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans le Grand Est. Il traduit la volonté du Département de faire de l'ESS une économie à part entière, un outil de transformation du monde, plus respectueux du vivant et conscient de ses ressources limitées. Pari gagné. Avec ses partenaires (France Active Lorraine, Chambre régionale de l'ESS, Université de Lorraine, Région Grand Est, Macif, Maif, etc.), les innovations n'ont pas manqué en Meurthe-et-Moselle, tout comme les actions concrètes. C'est indéniable : les Meurthe-et-Mosellan·e·s sont engagé·e·s dans ce mouvement initié ensemble : ici des potagers urbains connectés et communautaires, là une épicerie-guinguette de vente directe bio, ici un projet d'habitat intergénérationnel, là des ruches qui prennent soin de notre santé. Et des dizaines d'autres initiatives pour l'entraide rurale, la réduction de la fracture numérique, la lutte contre le harcèlement ou contre le gaspillage, pour le réemploi, pour innover socialement et écologiquement. Réinventons un modèle centré sur l'humain. Mentions spéciales à *Nancyte*, plateforme équitable qui rassemble tous les commerçants volontaires de Nancy, et *Cynosens*, qui accompagne les personnes en situation de handicap à l'éducation de leurs futurs chiens et guides d'assistance, vainqueurs du Trophée de l'encouragement et du Prix du Village. ■



JEUNESSE

Revenu d'émancipation jeunes : 1 an déjà !

Fin 2024, le Département lançait le Revenu d'émancipation jeunes, une réponse concrète pour celles et ceux sans ressource, en rupture sociale ou familiale. Un an après sa mise en place, plus de 200 d'entre eux ont bénéficié d'une aide de 500 euros mensuels (6 mois renouvelables 1 fois) et 53 % d'entre eux sortent positivement du revenu d'émancipation jeunes en accédant à un emploi, une formation ou encore un service civique. Grâce aux partenaires et aux services du Conseil départemental, l'aide touche tous les territoires du département, notamment en milieu rural. Premier constat : seulement un tiers des bénéficiaires ont demandé un renouvellement, preuve de l'efficacité de cette aide transitoire pour remettre les jeunes les plus fragiles sur pied. ■

1,1 M€

Montant annuel versé par le Département au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 54).
Une convention sécurise le financement, le fonctionnement et les activités du CAUE 54 auprès des communes du département.

SANTÉ

Le Conseil départemental en action(s)

Si la santé est une compétence de l'État, le Département l'a placée au cœur de son action, notamment pour favoriser l'accès aux soins de tou·te·s les Meurthe-et-Mosellan·e·s et notamment les plus vulnérables.

Le Conseil départemental soutient de nombreuses initiatives portées par les collectivités (maisons de santé, centres de santé) et d'associations. Il est aussi engagé dans des initiatives numériques de prévention, d'aide



au maintien à domicile et de coordination des projets et des parcours de soins dans le cadre du programme innovant *e-Meuse Santé*. Ces engagements viennent d'être formalisés par une convention cadre dernièrement signée à Piennes avec l'Agence régionale de santé. ■

© G. Berger/CD54

ÉDUCATION

Un plan climat pour les collèges

Face aux évolutions climatiques et pour le confort des utilisateurs, le Département a officiellement lancé le plan *Climat - Collèges 54*. Il représente un investissement de 19,5 M€ pour la période 2026-2030, voté par l'assemblée départementale en 2025. Il complète le programme existant de près de 200 M€ en ciblant deux objectifs supplémentaires : agir concrètement sur le bâti pour améliorer le confort d'été, la performance énergétique et la sobriété carbone et créer des espaces plus favorables aux apprentissages pour les collégien·ne·s. Ce plan cible en priorité des collèges non concernés par le programme initial de rénovations (Champigneulles, Dommartemont, Frouard, Jarny-Aragon, Jarny-Mézières, Longwy-Lebrun, Longwy-Vauban, Lunéville-Bichat, Nancy-Mézières, Pulnoy et Tomblaine). Les interventions seront réalisées « à la carte » pour améliorer concrètement le cadre de vie. ■



11 collèges concernés pour 2026-2030, comme Ernest-Bichat à Lunéville.

à savoir

TRANSFRONTALIER

**La Meurthe-
et-Moselle plaide
pour plus d'égalités
territoriales**

Lors de sa dernière session de novembre 2025, l'assemblée départementale a adopté un rapport destiné à faire évoluer la coopération franco-luxembourgeoise.

Objectif : garantir enfin un développement transfrontalier concerté, plus durable et plus harmonieux. Quand le marché de l'emploi luxembourgeois poursuit son expansion, avec 50 000 travailleurs frontaliers supplémentaires attendus d'ici 2035, celui des territoires français frontaliers est en crise.

Les impacts sont directs : embouteillages dans les transports, difficulté d'accès à un logement, qualité de vie et besoins grandissants de services publics.

« *Nous interpellons l'État français et demandons des compensations financières justes, sur le modèle des accords entre la France et le canton de Genève en Suisse* », a expliqué Vincent Hamen, vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle délégué au Transfrontalier et aux Relations internationales. Les principales propositions : désignation d'un délégué interministériel doté d'un réel pouvoir de négociation et de décision, participation du Département aux instances de gouvernance, négociation entre l'État français et le Grand-Duché d'un accord sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant au Luxembourg.

L'accent a également été mis sur les actions d'aménagement du territoire et de transition écologique. ■

à noter

AUTONOMIE

Fédérer les acteurs

Le Service public départemental de l'autonomie (SPDA) tisse sa toile. Une instance dédiée a été officiellement installée le 7 novembre dernier, permettant d'accélérer la mise en place d'innovations au service des publics. La Conférence territoriale de l'autonomie -c'est son nom- réunit désormais les organismes sociaux, médico-sociaux et de santé contribuant au parcours des personnes en perte ou un manque d'autonomie, ainsi que différentes institutions représentant ces personnes.

Les principaux concernés, les usagers, ne sont évidemment pas oubliés : cette année, un groupe de « testeurs » sera mis en place pour l'évaluation pratique des outils d'information et de communication, de la clarté des écrits et de la qualité des accueils physiques, téléphoniques et numériques. ■



© S. Attendo-CD54



© P. Loiseau-CD54

AGRICULTURE - SANTÉ

La sécurité alimentaire, une affaire publique

Le Laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental, installé à Malzéville, assure le suivi et la veille sanitaire des cheptels du département ainsi que la qualité des denrées alimentaires de l'agro-alimentaire consommées en Meurthe-et-Moselle, dans la restauration collective comme commerciale. En lien étroit avec les services de l'État, c'est le service public garant de la sécurité alimentaire et de la santé publique vétérinaire.

Une mission essentielle, auprès des agriculteurs, éleveurs et transformateurs du territoire pour prévenir des infections et des épidémies. Le Département est une des rares collectivités à avoir conservé cette compétence parmi ses services plutôt que de la déléguer à un organisme privé. ■

PROTECTION DE L'ENFANCE

Des assises nationales en Meurthe-et-Moselle

Plus de 600 professionnel·le·s de la Protection de l'enfance se sont réunis à Nancy pour évoquer leurs métiers et leurs pratiques. Ce rendez-vous rassemblait celles et ceux engagé·e·s auprès des enfants et adolescents accueillis et accompagnés dans les établissements départementaux. Sociologue, juristes, philosophe, experts, jeunes adultes ayant connu le placement et parents accompagnés ont pu échanger. Mot clé : l'autodétermination. C'est-à-dire la capacité pour chacun·e·s, y compris un enfant, de participer aux décisions qui le/la concernent.

Les équipes de la pouponnière départementale ont pu présenter un film du collectif *Parents*, une expérience menée en Meurthe-et-Moselle pour favoriser le retour chez eux d'enfants confiés au Département. ■

1,4 M€

Montant des amendes de police reversées en 2024 par le Conseil départemental à 85 communes de moins de 10 000 habitants, prioritairement pour leurs projets de sécurité routière, mais aussi d'accessibilité.

INFRASTRUCTURES

**Pour l'hiver,
ils sont prêts !**

De mi-novembre à mi-mars, les agents des routes sont en mode « vigilance ». Leur mission : assurer la sécurité des usagers des routes départementales en cas de chutes de neige ou de verglas. Pendant cette période de « viabilité hivernale », le Département déploie ses équipes et ses moyens techniques pour garantir la fluidité du réseau. 23 sites de stockage de sel sont répartis stratégiquement dans le département pour agir en proximité. Les axes routiers structurants sont traités en premier, puis les routes secondaires. Objectif : aucune commune isolée. Le centre opérationnel routier départemental assure la veille météorologique et routière et la coordination des actions.

Restez informé·e : 3 fois par jour, la carte est actualisée : inforoute54.fr ■



© G. Berger-CD54

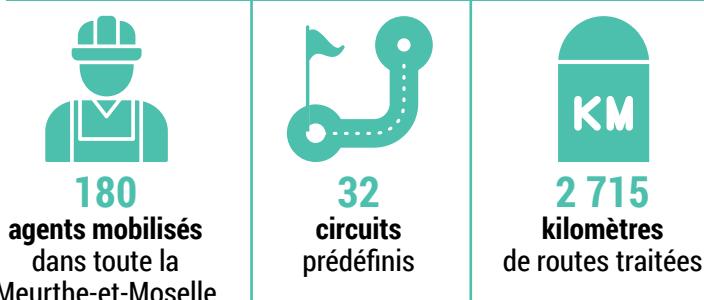
Retrouvez toutes les infos sur inforoute54.fr

PARTICIPATION CITOYENNE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**L'élán citoyen
pour protéger la forêt**

La parole des citoyen·ne·s enrichit les politiques publiques du Département et notamment son Plan arbres et forêts. Un Fonds pour les initiatives de participation citoyenne a été lancé en 2023 pour soutenir les démarches participatives. Parmi elles, zoom sur le projet de l'association Flore 54 sur le Massif de Haye. Grâce à 19 réunions publiques, un Parlement forestier citoyen et des contributions en ligne, l'implication des habitant·e·s va aboutir à la constitution d'une charte et au développement d'une culture forestière pour mieux connaître et protéger cette amie qui nous fait respirer. Plus concrètement, cet esprit collectif va aussi permettre la mise en place d'un parcours pour les personnes à mobilité réduite. ■



© G. Berger-CD54



© E. Meyer-CD54

275 communes, 19 communautés de communes et 41 associations ont pu compter sur le Département pour conduire leurs projets. Équipements sportifs, bâtiments communaux, rénovations énergétiques, pistes cyclables. Cela représente un engagement du Département de 13 M€ en investissement. En fonctionnement, près de 500 associations, 28 communes et CCAS, 16 communautés de communes et 24 collèges ont également été accompagnés pour près de 4 M€. Six projets sur dix concernent l'action sociale de proximité, la culture, le sport et l'éducation populaire. Et donc votre quotidien. ■





© D'après un visuel de hanmulli-iStock

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Le combat continue



Pour une égalité salariale, pour se sentir libre, respectée et en sécurité dans la rue, à l'école, au travail ou à la maison, les mots et les intentions ne suffisent plus, place à l'action !

Du volontarisme. L'Assemblée départementale a adopté un plan d'actions égalité femme - homme afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles et poser le principe d'égalité de genre dans toutes ses politiques et ses partenariats. *Pour protéger* : le renforcement des effectifs des intervenants sociaux en gendarmerie. *Pour bouger les lignes* : l'introduction de l'égaconditionnalité -mesurer l'impact des actions proposées sur l'égalité femme - homme- pour toutes les subventions départementales. *Pour sensibiliser* : la formation des agent·e·s et la création de référent·e·s violences sexistes et sexuelles. *Pour évaluer* : la création d'un observatoire de l'égalité. *Pour évoluer* : la création pour ses agent·e·s d'un congé menstruel, ainsi qu'un congé second parent et interruption de grossesse. ■

« Les femmes subissent des inégalités systémiques persistantes dans tous les pans de la société, du travail au cœur de la cellule familiale ; dans l'accès à l'emploi, aux sports et aux loisirs, à la santé. Cette réalité injuste et injustifiable témoigne de l'urgence à agir sur les causes et les conséquences de ces inégalités. C'est pourquoi nous renforçons notre engagement autour d'un principe fondateur : l'égalité femme - homme doit irriguer toutes nos politiques et toutes nos actions. »

Marie-José Amah, vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déléguée à l'Égalité femme - homme

Les violences, on en parle ?



Après les silences est un podcast, créé par le Département, qui donne la parole aux victimes et à celles et ceux qui luttent au quotidien contre les violences faites aux femmes. Elles y témoignent avec courage des violences qu'elles ont subies et surtout de leur reconstruction. Autour d'elles s'expriment des psychologues, médecins, juristes, travailleurs sociaux, cadres de santé et responsables associatifs dont l'accompagnement essentiel permet d'assurer la protection et la reconstruction des victimes.

2,02 M€

Coût de l'opération (HT)
financée par la Ville,
le Département,
la Région et l'État

24h/24 et 7j/7

L'accueil d'urgence
pour les femmes victimes

39 19

Le numéro national
d'écoute géré par Arélia
en Meurthe-et-Moselle

La Maison des femmes est ouverte

Protéger, accompagner, informer : telles sont les missions que s'est donnée la Maison des femmes qui a ouvert ses portes l'automne dernier au 54 rue Charles-III à Nancy. Un guichet unique, pour aider les femmes à sortir de toutes les formes de violences et les aider à se reconstruire. Portée par le Département, la Ville de Nancy et trois associations cofondatrices (Arelia, CIDFF de Nancy et France Victimes 54), elle permet une mise à l'abri temporaire pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, en situation de danger immédiat, venus de tout le département. C'est aussi un lieu de ressources et d'animations ouvert aux professionnel·le·s et au public.



© G. Berger-CD64



LES MÉTIERS DE L'HUMAIN FACE À L'URGENCE

© G. Berger-CD54

Les métiers de l'aide humaine sont essentiels à la cohésion sociale. Ils donnent sens, mais souffrent d'une crise profonde : pénurie, perte d'attractivité, précarité. « *Changer le regard sur ces métiers, c'est changer le regard sur celles et ceux qu'ils accompagnent !* » Il est temps de passer de l'intention à l'action pour garantir un droit fondamental à chacun : vivre dignement.



Imaginez une journée ordinaire. Vous vous levez, vous préparez votre café, vous partez travailler ou vers l'école. Pour des millions de personnes en France, ces gestes simples sont impossibles sans aide. Derrière chaque repas servi, chaque soin prodigué, chaque sourire retrouvé, il y a des femmes et des hommes engagé·e·s dans les métiers de l'aide humaine. Ils couvrent de nombreux domaines : santé, social, médico-social, éducation. Tous sont au cœur des solidarités et de la cohésion sociale. Ces emplois ont un impact sur la vie quotidienne de millions de personnes en France. Ils accompagnent les enfants protégés, les personnes âgées, celles en situation de handicap, les familles en besoin d'accompagnement, les personnes fragilisées. Ils sont là quand la vie bascule, quand le quotidien devient un défi.

Ces métiers essentiels pour redonner de la dignité et de l'espoir manquent cruellement de bras. Sept personnes sur dix disent qu'elles sont intéressées par au moins l'une de ces professions qu'elles estiment « porteuses de sens et au contact de l'humain ». Pourtant, la réalité est autre et la crise est profonde. Il faut enrayer la pénurie qui menace ces métiers. Et avec eux, l'accès aux droits fondamentaux : être soigné·e, être accompagné·e, vivre dignement. Alors, chiche ? Si on passait de l'intention à l'engagement ?

Des tensions, témoins des fractures sociétales et territoriales

Aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, agents de service médico-social (ASMS), psychomotriciens, cadres de santé de proximité et coordinateurs, intervenants à domicile (spécialement en territoires ruraux ou zones à faible attractivité), assistants médicaux, familles d'accueil, etc. La liste est longue. Il s'agit des métiers que l'on dit « en tension ». Comprenez : les besoins explosent alors que le recrutement stagne.

Ce sont les métiers de l'humain ou de l'aide, du lien, du soin et surtout du cœur. Ils sont occupés par des femmes et des hommes qui agissent au quotidien, au service d'autres personnes mais ils manquent à l'appel.

Pénurie générale

Comme partout en France, la Meurthe-et-Moselle est confrontée à cette pénurie. La situation devient alarmante avec plus de 18 000 postes à pourvoir fin 2025. Quelles en sont les raisons ? Dans le Pays-Haut, de Longwy à Brie, c'est le travail transfrontalier qui pèse sur les vocations et



siphonne les potentiels. Dans les territoires ruraux, ce sont les questions de mobilité et de vieillissement de la population qui complexifient la situation ; de désertification avec l'attractivité urbaine au détriment de la vie à la campagne ; d'absence de structures dans le domaine du soin. Autant de situations qui accentuent le phénomène.

À cela, s'ajoutent des problématiques démographiques, avec notamment des départs à la retraite non remplacés.

À ces réalités locales se conjuguent des faits de société : transformation des attentes des jeunes générations, précarisation des parcours professionnels et besoin légitime d'une qualité de vie au travail jugée incompatible avec les exigences de ces métiers et de leurs contraintes. Trop longtemps en manque de reconnaissance, ils souffrent de représentations de genre (essentiellement occupés par des femmes). Un biais à déconstruire pour leur attractivité.



Les Départements en première ligne

Ils assurent le rôle de chef de file des solidarités humaines. En plus des tensions bien connues dans le domaine de la santé, les équations sont difficiles à résoudre et leurs marges de manœuvre se réduisent.

Les besoins augmentent et les emplois ne sont pas pourvus avec des conséquences impensables : des plans d'aide ou d'accueil qui peinent à être mis en œuvre. Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, le Département est passé en quelques années de 300 à plus de 1 000 postes non pourvus.

Pour la protection de l'enfance, ce sont près de 200 assistants familiaux qui manquent avec des besoins de placement qui augmentent chaque année. Dans ce contexte, le Département se bat chaque jour pour tenir et compenser avec une priorité : maintenir le service au public.

Agir, optimiser, mobiliser...

Alors le Département agit et pas seul : il renforce les partenariats, il forme, il informe, il innove. Les acteurs se mobilisent : collectivités, associations, établissements. Les liens se renforcent, comme avec l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux (IRTS) ou les services d'aide à domicile.

Des actions spécifiques sont tournées vers les jeunes (création d'un centre de formation aux métiers du social) et les personnes en reconversion. Beaucoup est fait par les employeurs, dont le Conseil départemental, pour faire connaître, former, fidéliser. Ici résoudre les problèmes de mobilité, là optimiser l'organisation ou encore faciliter les modes de garde pour les enfants.

Un enjeu de société

Face à cette crise, la mobilisation est générale. C'est un enjeu de société pour les bénéficiaires, mais aussi pour celles et ceux qui ont la vocation pour ces métiers. Ils sont porteurs de sens. Ils méritent d'être valorisés, mis en lumière car leur engagement change des vies.



Ces métiers sont de beaux métiers, dont celles et ceux qui les occupent peuvent être fiers.

« Nous savons que les métiers de la protection de l'enfance sont exigeants. Ils demandent un engagement de tous les instants pour accompagner des enfants au quotidien, leur permettre d'évoluer, de grandir, de se réparer malgré des parcours de vie difficiles. Nous avons engagé une série de mesures pour mieux les faire connaître, en améliorer les conditions au quotidien. Il faut revaloriser ces métiers, permettre du répit, avec des congés sans aucun enfant accueilli. Ces métiers sont des missions précieuses pour les enfants. »

Marie-José Amah, vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, aux Familles et à l'Égalité femme - homme

ENTRETIEN AVEC • • • • • • • • • • • • • • • •

CHAYNESSE KHIROUNI



© E. Crochet-CD54

« Prendre soin, accompagner, protéger : c'est ce qui fait tenir une société. Ces métiers méritent reconnaissance et moyens. »

Pourquoi la crise des métiers de l'humain ne doit pas être ignorée ?

Parce qu'elle touche à l'essentiel : la capacité de notre société à prendre soin. Derrière ces métiers, il y a des personnes âgées qui veulent rester chez elles, des enfants à protéger, des personnes en situation de handicap, des familles qui tiennent grâce à une présence, un passage, une écoute. Or, quand il manque des professionnel·le·s, ce ne sont pas des « lignes de service » qui se dégradent : ce sont des vies qui se compliquent. Et je le dis clairement : on ne peut pas, d'un côté, parler de cohésion, et de l'autre, laisser s'installer l'épuisement et l'invisibilisation de celles et ceux qui font tenir le quotidien.

Quels efforts ont été engagés ?

Il y a eu des avancées, notamment des revalorisations salariales et des dispositifs pour soutenir la qualité de l'emploi. C'est indispensable. Mais ce n'est pas suffisant, parce que la crise est aussi une crise de reconnaissance et de conditions de travail. On a applaudi pendant le confinement, puis on a trop vite tourné la page. Il faut une prise de conscience durable : ces métiers sont essentiels, donc ils doivent être traités comme essentiels, dans l'organisation, dans le temps accordé, dans le respect, dans les moyens.

Que fait le Département ?

D'abord, nous assumons notre responsabilité de chef de file des solidarités : ne pas commenter la crise, mais agir au plus près du réel. Concrètement, nous travaillons avec les employeurs, les associations, les acteurs de l'insertion et de la formation pour sécuriser des parcours, ouvrir des portes d'entrée simples et lever ce qui bloque : mobilité, garde d'enfants, reprise d'activité qui fragilise un budget, manque d'information. Et nous faisons un choix politique : ne pas stigmatiser, mais faire confiance et accompagner celles et ceux qui veulent se remettre en mouvement.

Cela s'est-il traduit par des initiatives en particulier ?

Oui. Nous voulons sortir des logiques « one shot » et aller vers des démarches qui permettent de tester avant de s'engager. Depuis 2025, la plateforme vocationnelle VOCASOINS, portée par l'AFPA dans le Grand Nancy, propose une découverte progressive et immersive des métiers de l'aide à la personne. Dans le territoire de Brie, le partenariat avec Human & Tech facilite l'accompagnement et la formation vers les métiers du soin. En un an, ces actions ont permis de mobiliser 250 allocataires du RSA, sans compter les mises en relation via l'insertion par l'activité économique (IAE).

Un mot pour celles et ceux qui hésitent ?

Ces métiers sont exigeants, oui. Mais ils sont aussi utiles, profondément humains, et ils donnent du sens au quotidien. Si vous cherchez un travail où l'on n'est pas un numéro, où chaque geste compte, où l'on contribue concrètement au faire société, alors c'est le moment d'oser : se renseigner, tester, faire une immersion, rencontrer des équipes. La Meurthe-et-Moselle a besoin de ces vocations, et elle saura les accompagner. ■



© G. Berger-CD54

Une coopération pour répondre aux tensions dans les métiers du soin et du lien

« Le Conseil départemental veut remobiliser les publics vers les métiers du lien et du soin. Ces métiers sont aujourd’hui en forte tension alors que les besoins ne cessent de croître et que les recrutements sont difficiles. Les leviers nationaux, bien que significatifs, ne suffisent pas. Nous misons sur l’articulation des actions existantes, le renforcement des coopérations locales et l’accompagnement des publics mobilisables pour répondre aux attentes des employeurs et des personnes vulnérables qui dépendent de ces professionnel·le·s au quotidien. Une démarche porteuse de sens, qui conjugue emploi, inclusion et solidarité. »

Annie Silvestri, vice-présidente déléguée à l’Insertion et à la Lutte contre le non-recours

282

Le nombre d’allocataires du RSA ayant bénéficié d’un dispositif particulier créé par le Département. Il permet de cumuler sous conditions (page 14) le RSA avec une rémunération. Le nombre de bénéficiaires est passé de 81 à 282.

« Cela démontre la forte mobilisation des personnes allocataires du RSA vers l’emploi et le levier que procure le maintien du RSA dans leur engagement », précise Annie Silvestri, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l’Insertion et à la Lutte contre le non-recours.

TÉMOIGNAGE

Sabrina SOUSA-FREITAS,
assistante familiale au Département

« Maman d’une adolescente atteinte d’un trouble du spectre autistique, j’ai dû arrêter mon emploi à son entrée au collège. L’idée de devenir assistante familiale me trottait dans la tête depuis longtemps. Je me suis finalement lancée en 2023, c’était une évidence. Après plusieurs entretiens, notamment avec la psychologue du Département, j’ai obtenu mon agrément et postulé au Conseil départemental qui m’a embauchée. Après une première formation de sensibilisation de 60h, on rentre dans le vif du sujet avec une formation de 240h (420h depuis 2025) pendant laquelle on peut accueillir un enfant. Au début de la formation, j’ai bénéficié du RSA et du maintien de mon salaire. Sans ça, en maman solo, je n’aurais pas pu m’engager dans cette aventure.

On m’a confié un bébé qui a aujourd’hui 10 mois. C’était un choix personnel, le choix de la stabilité en rapport avec ma situation familiale et le handicap de ma fille. C’est aussi plus simple pour poursuivre la formation et prendre le temps de s’armer de tous les outils pour comprendre les futurs enfants, avec toute la complexité d’élever un bébé bien sûr ! J’ai la responsabilité de créer du lien affectif avec lui, c’est la base de tout. Les bébés sont des éponges et ressentent tout ce qui se passe autour d’eux, j’avais donc un peu d’appréhension au début. Mais finalement, sa présence et ses besoins ont transformé ma fille autiste qui s’est sentie plus responsable, plus grande. Ça l’aide beaucoup et ça m’a permis de lâcher du lest. On a donné un peu à ce bébé, il nous a rendu énormément.

Ce que je voudrais dire aux futurs assistants familiaux, même si je n’en suis qu’à mes débuts, c’est qu’on n’est pas seul. En plus des échanges qu’on peut avoir avec nos consœurs et confrères, je peux compter sur mon binôme. Le mien, c’est une femme qui habite dans le village d’à côté. Quand je suis en formation, en vacances ou en période de répit, c’est elle qui s’occupe du bébé. Enfin, il faut être sûr de son choix et être solide, parce que ce n’est pas qu’un métier, c’est un choix de vie. »

**FOCUS
SUR LE MÉTIER
D’ASSISTANT·E
FAMILIAL·E**



TÉMOIGNAGE

Céline BOTTACHI SPOR,
assistante de vie (ADMR)

« Je suis embauchée par l'ADMR depuis un peu plus d'un an. J'étais mère au foyer et fière de l'être mais quand mes enfants ont grandi, je me suis retrouvée un peu seule à la maison, alors j'ai eu envie de changer de carrière. Avant de rentrer en formation, j'ai demandé à faire une immersion à l'ADMR. Cela permet d'être sûre de son choix et d'avoir déjà quelques notions de terrain avant de commencer l'apprentissage du métier. Ensuite, j'ai commencé ma formation pendant laquelle on apprend tous les gestes et les protocoles pour s'occuper des personnes car clairement, ça ne s'improvise pas ! Coucher ou lever une personne à mobilité réduite, si on ne sait pas faire, on se retrouve vite démunie. De plus, dès la formation, on est amené à travailler en situation réelle, de manière encadrée bien sûr, mais avec de vraies personnes. C'est un plus pour la suite. Ce qui m'a aussi aidée financièrement, c'est de pouvoir cumuler le RSA avec mon salaire de stagiaire en formation. Autre avantage avec l'ADMR, c'est que nous avons des véhicules à disposition pour assurer les missions. Je travaille 24h par semaine, ce qui me laisse du temps pour m'occuper de mes enfants. Il ne faut pas se mentir, c'est un métier prenant, exigeant, avec des trajets et un planning à respecter, il faut être organisé. Mais on est très bien accompagné. Il y a des personnes plus difficiles que d'autres dont il faut s'occuper mais j'avais déjà un peu la fibre du contact, ça m'a aidée, surtout au début. Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix, au contraire. Quand on aime le contact comme moi, on apprend beaucoup des autres. C'est important de garder du recul et de rester professionnelle, mais il ne faut pas oublier qu'on est tous humain. On rentre dans l'intimité de quelqu'un qui se sent parfois un peu seul, ça crée forcément du lien. Les personnes ont vécu tellement d'expériences, quand on sait les écouter, elles nous transmettent un peu de leurs savoirs et de leur histoire. »

**FOCUS
SUR LE MÉTIER
D'AIDE À DOMICILE**



© G. Berger-CD54

Nous devons agir... et agir vite

« Les femmes et les hommes qui consacrent leur énergie et leur créativité à accompagner les personnes en perte d'autonomie ne doivent pas s'épuiser faute de soutien, de reconnaissance ou à cause de conditions de travail difficiles. Ce combat est le nôtre : il s'agit de défendre des métiers essentiels, qui portent nos valeurs de solidarité. Nous devons changer de regard : le grand âge ne doit pas être pensé comme une étape isolée, mais comme une continuité de vie. C'est notre responsabilité collective que de reconnaître les métiers qui accompagnent cette étape. »

Catherine Boursier, vice-présidente déléguée à l'Autonomie

Le cumul RSA / métiers du lien : c'est possible !

En Meurthe-et-Moselle, des allocataires du RSA peuvent conserver leur revenu tout en retrouvant un emploi ou une formation dans des secteurs d'activité éligibles. Le Département fait même un effort supplémentaire pour les métiers de l'aide à la personne et les métiers du soin et de l'accompagnement. Le plafond annuel maximum autorisé est de 600 heures travaillées par an contre 300 heures pour les autres secteurs. L'objectif est de pouvoir reprendre un emploi ou une formation sans fragiliser son budget et de soutenir les filières qui rencontrent des difficultés de recrutement.

Contactez gratuitement le : 0 801 802 800 pour vous informer.

PAROLES DE RECRUTEURS

Caroline Sarrazin est directrice de l'association ADAPAH Nord (aide à domicile). La structure compte environ 280 salarié-e-s et accompagne plus de 1 200 personnes.

Recherchez-vous des salarié-e-s ?

On recrute en permanence. Globalement, nous réussissons à répondre aux besoins des personnes âgées et de celles en situation de handicap dans le Pays-Haut. Mais cela se complique pour répondre positivement aux nouvelles demandes.

Quelle est la tendance de ces dernières années ?

Nous constatons une baisse de nos effectifs car en plus d'être frontaliers, avec des personnes qui préfèrent de meilleurs salaires au Luxembourg, nous devons faire face à des départs à la retraite. Nous essayons aussi de fidéliser nos aides à domicile. Car nous ne sommes pas sur des métiers classiques, et au final, ce qui motive, c'est la fibre sociale, l'envie d'aider les autres.

Que faites-vous pour recruter ?

Nous communiquons par tous les moyens possibles. Nous allons également au-devant des candidats potentiels, en essayant d'être présents partout dans notre territoire. Nos équipes administratives se rendent sur les marchés, dans les forums de l'emploi. Nous intervenons aussi en milieu scolaire, sur les réseaux sociaux : tout est bon pour faire connaître le métier d'aide à domicile et mettre en avant les efforts que nous faisons en termes de formation, de rémunération, de mobilité.

Nous sommes le plus transparent possible.

Pensez-vous que ces efforts sont suffisants ?

Malheureusement non. Il y a de plus en plus de personnes à accompagner au quotidien. Avec des situations plus complexes. Au début, on pense qu'on va faire du ménage, des courses, tenir compagnie. Mais ce n'est pas que cela. Nous proposons ainsi des dispositifs individualisés pour accompagner sereinement nos équipes vers des missions plus techniques.

Le problème se pose partout en France.

Quel est votre avis ?

Je pense qu'il faudrait une prise de conscience suffisante à l'échelle nationale. On sent bien qu'il faudrait une refonte globale, accorder plus de moyens pour que nous puissions faire ce qui nous anime : aider l'autre, dans un contexte où le rapport au travail a évolué.

Dans le Pays-Haut, on fait des miracles... comme on peut.

Employeur des familles d'accueil pour les enfants confiés par la justice, le Département fait face à une tension importante sur le nombre de professionnel-le-s disponibles, alors même que les besoins de protection de l'enfance augmentent. On fait le point avec Michèle Pilot, vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déléguée aux Ressources humaines.

La mission d'accueil familial est-elle en difficulté ?

Oui, car elle peine à recruter malgré l'importance de ce métier et son engagement dans l'avenir de la société. Au cours des 5 prochaines années, 70 % de l'effectif actuellement en activité devrait prendre sa retraite. Ce n'est pas une particularité de notre département mais une tendance nationale. Les perspectives sont contrastées. Les besoins vont rester élevés dans les années à venir, mais nous travaillons activement à renforcer l'attractivité du métier et à sécuriser les parcours professionnels. L'enjeu est double : recruter de nouveaux professionnels et fidéliser ceux déjà en poste.

Quelles actions mène le Département pour recruter ?

Des campagnes de communication pour mieux faire connaître le métier, des temps d'information dans les territoires de Meurthe-et-Moselle, un travail sur la valorisation du métier, de ses compétences et de son rôle essentiel auprès des enfants ainsi qu'un accompagnement renforcé des candidats tout au long du parcours d'agrément

et de formation. Les difficultés sont multiples : c'est un métier exigeant avec une image parfois méconnue ou idéalisée, dans un contexte sociétal qui rend l'engagement sur le long terme plus complexe. À cela s'ajoutent des attentes accrues en matière d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Quels sont les impacts de cette pénurie ?

Cette pénurie génère une tension permanente sur le dispositif : moins de souplesse pour répondre aux urgences, des solutions d'accueil parfois transitoires et une sollicitation accrue des professionnel-le-s en poste. De plus, certains territoires sont plus fragilisés, notamment les zones rurales en raison de déserts médicaux ou de saturations des dispositifs de soins. Dans le Grand Nancy, nous avons des besoins auxquels nous peinons à répondre alors que le milieu urbain semble plus favorable à l'accompagnement global.

PAROLES DE FORMATEURS

L'Institut Régional du Travail Social de Lorraine (IRTS) propose 27 formations et accueille 2 800 apprenants chaque année. Il observe les évolutions du secteur social et médico-social. Sandrine Waloczczyk, directrice adjointe en charge du développement et de la prospective, et Stéphanie Mélis, responsable des affaires juridiques, répondent à nos questions.

Le choix des métiers du social

Depuis quelques années, et plus encore après la période du Covid, nous constatons une baisse du nombre de candidats. Pourtant, cette crise a aussi révélé l'importance de la solidarité et de

l'engagement. Les métiers du social sont mal connus, notamment par les jeunes, alors qu'ils offrent des parcours riches, utiles et profondément humains.

Avez-vous une explication ?

Plusieurs facteurs se cumulent. Les métiers du social sont souvent évoqués dans l'actualité à travers des situations difficiles. On parle moins des réussites, des parcours reconstruits, du sens que ces métiers apportent au quotidien. Les questions de rémunération et l'évolution du rapport au travail entrent aussi en ligne de compte.

Quels signaux avez-vous pu observer ?

Des parcours de formation plus courts ou des réorientations précoces. Cela révèle surtout une méconnaissance des métiers du social avant l'entrée en formation. Nous travaillons de plus en plus avec les employeurs pour proposer des temps d'immersion en amont car il est essentiel de lever les freins. De plus, de nombreux apprenants sont confrontés à la précarité, ce qui peut compliquer leur parcours. Mais les métiers du social attirent aussi des personnes motivées par l'envie d'être utiles, d'exercer un métier fondé sur la solidarité, l'engagement et le respect de l'autre.

La manière de former a-t-elle évolué, elle aussi ?

Oui, clairement. Toutes nos formations reposent sur l'alternance, avec une forte présence sur le terrain, ce qui favorise l'acquisition de compétences concrètes et l'insertion professionnelle. Nous accordons également une grande importance à l'accompagnement et à la sécurisation des parcours. En Meurthe-et-Moselle, les partenariats avec le Département et les employeurs fonctionnent particulièrement bien, comme à Longwy où une antenne de l'IRTS s'est implantée pour répondre aux besoins du territoire. Les métiers de l'humain sont indispensables aujourd'hui et le resteront demain.



© S. Attienot-CD64

Dans le territoire Grand Nancy, le Service territorial insertion (STI) du Département propose un dispositif de découverte des métiers, à la croisée des politiques publiques de l'insertion et de l'autonomie : la plateforme

**Vocasioins :
découvrir
les métiers
pour susciter
des vocations**

Animée par l'AFPA, à Laxou, son objectif premier est de susciter les vocations dans les métiers de l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, à domicile ou en structure.

« Elle est ouverte à tou-te-s les habitant-e-s de la métropole et en priorité aux allocataires du RSA. Elle ouvre d'ailleurs, dans certains cas, à d'autres outils et dispositifs qui simplifient la reprise d'activité des personnes en insertion : prise en charge des repas et des déplacements ou des frais liés à la mobilité, accompagnement à la présentation de soi, cours de langue, aide à la garde d'enfants.



CHIFFRES CLÉS

Le but, c'est aussi de lever les freins », souligne Hanane Machkour, responsable adjointe du STI Grand Nancy. C'est un parcours d'accompagnement progressif durant lequel on peut tester pour comprendre ce qu'impliquent ces métiers au quotidien, échanger avec des professionnel·le·s et des employeurs. « *La première étape, c'est oser. On touche à la porte, on franchit le pas. Sur trois jours, on découvre les métiers en visitant des structures ou en se mettant dans la peau de quelqu'un en perte d'autonomie*, précise Frédérique Tabuteau, responsable de l'accompagnement des parcours à l'AFPA. *Qu'ils soient orientés par France Travail, le Département ou la Mission Locale, le principe, c'est le volontariat des candidats, c'est flexible, pas de feuille d'émargement* », insiste-t-elle.

91 personnes ont osé

15 % d'hommes inscrits

25 participant·e·s ont retrouvé un emploi ou accédé à une formation qualifiante

Deuxième étape, les volontaires « essayent », ils sont mis en situation dans des structures, apprennent les bases des métiers sur un plateau technique. « *On va plus loin dans les premiers gestes et les postures. Comment se comporter mais aussi comment se positionner, car déplacer une personne ne s'improvise pas*, avance Nadine Kowal, conseillère transition à l'AFPA et ancienne assistante de vie qui aime transmettre son expérience. *Je vais essayer de les amener au plus près de ce qui les attend. Ça permet aussi de casser les préjugés sur ces métiers* », poursuit-elle.

Dernière étape : l'accès à un emploi ou une formation. Marie-José témoigne : « *Je savais que je voulais travailler dans ce secteur mais j'avais encore des doutes. Vocasins m'a vraiment éclairée. Tout ce que j'ai appris m'a aussi donné une longueur d'avance pour la suite. Aujourd'hui, je suis assistante de vie aux familles avec un titre professionnel. Je me sens utile. On est parfois le seul contact de la journée pour les personnes qu'on accompagne. On leur apporte un peu de lumière.* »



18 110 postes dans les métiers de la santé humaine et de l'action sociale actuellement vacants en Meurthe-et-Moselle (317 500 postes sont concernés en France)

35 000 postes non pourvus chez les employeurs associatifs du sanitaire, social et médico-social (30 000 il y a 5 ans)

63 % des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs

6 Le nombre de métiers où les difficultés de recrutement sont les plus fortes : aide à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignants, infirmiers, sages-femmes et éducateurs spécialisés.

87 % des établissements pour la petite enfance signalent des tensions majeures, notamment pour les auxiliaires de puériculture et les éducateurs de jeunes enfants.

3 raisons souvent évoquées pour expliquer ces difficultés : les conditions de travail, la rémunération, la fuite des diplômé·e·s.

DEVENIR

ASSISTANT·E MATERNEL·LE



ACCUEILLANT·E FAMILIAL·LE



ASSISTANT·E FAMILIAL·LE



PROCHE AIDANT·E



Culture

TOUT UN MONDE



© S. Attelot-CD64

Sylvie Duval
Vice-présidente
du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle
déléguée à la Culture
et à l'Enseignement
supérieur

« La culture tient une place significative dans l'action de proximité du Département. Dans un contexte où certaines collectivités choisissent de réduire leurs budgets, nous avons fait le choix de maintenir les moyens consacrés à la culture. Cette décision vise à garantir à chacune et chacun le droit d'y accéder. Elle permet de favoriser l'émancipation, de renforcer le lien social et de contribuer à l'attractivité de nos territoires. C'est affirmer que la culture n'a rien d'accessoire, c'est un bien commun qui construit notre vivre ensemble. »

Notre action culturelle irrigue tous les territoires et se déploie vers tous les publics. À la croisée de nos politiques de solidarités, de transition écologique, d'éducation et de citoyenneté, la politique culturelle du Département assure un maillage territorial sur le long terme. En s'appuyant sur la créativité des acteurs locaux, nous batissons une offre dynamique et accessible à toutes et tous.

Nous fondons également notre action sur des partenariats institutionnels solides et pérennes (signature d'un Contrat Territoire Lecture avec l'Etat, obtention du label 100 % Éducation Artistique et Culturelle, adoption du Projet culturel et scientifique du Domaine départemental du château de Lunéville).

La qualité des actions de la Médiathèque départementale, du Centre des mémoires Michel-Dinet, de la Cité des Paysages et du Domaine départemental du château de Lunéville rayonne aujourd'hui dans tout le département et bien au-delà. »



11,7 M€
pour la culture
au budget 2025



À VOTRE PORTÉE

SUR INTERNET

L'Échappée culturelle pour soutenir les projets et les acteurs culturels dans les territoires

Pass Jeunes 54 est une aide financière aux 6-16 ans pour l'inscription à une activité culturelle ou sportive

Ateliers de pratiques artistiques et immersions en lieux culturels pour favoriser l'insertion professionnelle

Animations culturelles pour les tout-petits

Pratiques culturelles en collège : résidences d'artistes, cinéma, orchestre, théâtre, etc.

CENTRE DES MÉMOIRES MICHEL-DINET - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES à NANCY

- > Consultation sur place ou en ligne de milliers de documents
- > Expositions, conférences, colloques et ateliers
- > Visites, ateliers et ressources pédagogiques
- > Accueil de fonds publics et privés ; conseils

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

- > Expositions, visites, parcours muséal et activités pédagogiques
- > Concerts, conférences et grands événements
- > Valorisation des métiers d'art

Subventions de soutien aux acteurs culturels

© Illustrations Freepik

**TERRITOIRE DE
LONGWY**

► meurthe-et-moselle.fr/territoire-de-longwy



Maison du Département
16 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 62



HERSERANGE

La RD 196 remplace le viaduc

Devenu dangereux pour les usagers, le viaduc construit dans les années 1960 à Herserange n'est plus. Il a été détruit durant l'été 2025. À la place, une route repensée et une piste cyclable ont été créées. Un chantier impressionnant, réalisé avec de fortes contraintes de temps pour limiter la gêne et les perturbations de circulation, tout en incluant une forte dimension écologique. Tous les déchets ont été recyclés sur place ! Le coût de l'opération, pris en charge par le Département, s'élève à 5 M€ dont 1,77 M€ pour les travaux de démolition du viaduc et la reconstruction de la RD 196, inaugurée le 28 novembre dernier. Un sacré changement de paysage en attendant la construction de 350 habitations, dont les travaux ont démarré. ■

VILLERUPT

Nouvelle caserne en vue !

Si les travaux avaient démarré en août 2025 avenue de la Libération, il a fallu attendre la Sainte-Barbe pour procéder à la pose de la première pierre du futur Centre d'incendie et de secours. Tout un symbole ! Plus grande, avec un espace de vie de 410 m² et un espace de remise de 330 m², cette nouvelle caserne ambitionne d'accueillir 60 sapeurs-pompiers volontaires (contre 28 actuellement), l'objectif étant de susciter des vocations dans ce territoire en pleine mutation. Elle sera aussi plus vert(ue)s : les eaux pluviales seront récupérées pour les sanitaires ainsi que pour le lavage des véhicules et des panneaux photovoltaïques seront installés. Coût de l'opération : 3 M€ portés par l'État, le Département, le SDIS 54 et la commune. ■



LONGWY-HAUT

Rendez-vous au marché !

Depuis plusieurs semaines, vous aurez peut-être remarqué un nouveau stand au marché, le jeudi matin. Des sourires, du café, des collations : le collectif *Avec vous, pour vos droits* propose de partager un moment convivial.

À cette occasion, le binôme travailleur social - bénévole écoute, informe et oriente sur les aides et les droits sociaux : prime d'activité, logement, RSA, précarité énergétique, etc. En allant vers les habitant·e·s, le collectif espère ainsi renouer une relation de confiance avec les institutions et aider à simplifier les démarches administratives.

Après ce premier contact, il est possible de programmer un rendez-vous individuel dans une Maison départementale des Solidarités, d'être orienté·e vers le partenaire adéquat... ou de revenir la semaine suivante pour poursuivre l'échange ! ■

3

agents volontaires de la Maison du Département de Longwy ont participé au DuoDay. Ils ont accueilli pendant une journée 3 personnes en situation de handicap pour leur faire découvrir leurs métiers.



► meurthe-et-moselle.fr/territoire-de-briey



© G. Berger-CD54

AUDUN-LE-ROMAN

Les violences faites aux femmes au cœur des réflexions

Dans l'arrondissement de Briey, le CIDFF de Longwy indique que 572 personnes ont été reçues dans le cadre de l'aide aux victimes dont 431 victimes de violences intrafamiliales (2024). Pour trouver des solutions, une conférence territoriale dédiée aux violences faites aux femmes a réuni en octobre 2025 une centaine d'élue·s, associations et représentant·e·s de la justice. Comment mieux repérer et prévenir ? Comment améliorer l'accompagnement ? Comment sensibiliser le public ? À ces questions, les participant·e·s ont proposé des actions prioritaires, comme développer des formations communes aux différents acteurs, déclencher l'accompagnement dès le dépôt de plainte ou encore privilégier le maintien des victimes au domicile en écartant les auteurs de violences. ■



© A. Merci-CD54

TUCQUEGNIEUX

Bébé découvre le livre avec Corinne Dreyfuss sur INTERNET

Sensibiliser les plus petits à la lecture, c'est leur donner des clés pour leur développement et la compréhension du monde qui les entoure. Labellisé *Premières Pages* par le ministère de la Culture, le Département met un point d'honneur à faire découvrir le livre et la lecture à tou·te·s, notamment aux publics les plus éloignés. Parmi les nombreux auteurs invités par la Médiathèque départementale en lien avec le service de Protection maternelle et infantile, Corinne Dreyfuss, auteure et illustratrice renommée, a fait la joie des petit·e·s et des grand·e·s à l'occasion d'une tournée des territoires qui s'est arrêtée à la bibliothèque Pablo-Neruda. Un moment plein de poésie et des rêves dans les yeux ! ■

LABRY

Un partenariat utile pour la santé des enfants

Entre 2023 et 2024, le nombre de consultations d'enfants par des médecins cliniciens employés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) a doublé, passant de 500 à plus de 1 000 ! Dans le cadre de ses missions de Protection maternelle et infantile (PMI), le Département prend en charge l'ensemble des dépenses liées à cette mise à disposition. Afin de sécuriser ce partenariat entre le CCAS, les médecins et le Département, une convention sur trois ans (renouvelables) a été établie. Elle permet de garantir la continuité des missions de PMI et de santé publique dans un territoire qui peine à recruter du personnel médical. ■

TERRITOIRE

VAL DE LORRAINE

► meurthe-et-moselle.fr/territoire-val-de-lorraine

Maison du Département
 9200 route de Blénod
 BP 20117 Madières
 54704 PONT-À-MOUSSON CEDEX
 03 83 82 88 74

PAGNY-SUR-MOSELLE

Les produits du Parc au menu sur internet

Le Département et le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL) ont à nouveau uni leurs forces pour proposer aux collégien·ne·s un menu 100 % durable : « Un bon repas ». Des produits majoritairement bio, locaux et de saison, dont 95 % proviennent directement du territoire du PNRL. 14 collèges ont participé à l'opération, avec 5 300 repas cuisinés. Chef engagé au collège la Plante Gribé, Sébastien Pierronet a proposé dans son menu un sauté de porc sauce aigre-douce aux mirabelles de Lorraine, accompagné d'une purée de carottes et pommes de terre à la crème de tomme. Un régal ! Une façon de préserver les ressources naturelles en valorisant les producteurs locaux, notamment la filière bio blé-farine-pain et la filière bovine, nourrie à l'herbe des prairies naturelles. ■



© F. Perrillaz-CD54

CUSTINES

Le covoiturage a la cote, l'aire s'adapte

Le covoiturage est une réelle alternative à l'autosolisme et permet de lutter efficacement contre la saturation du réseau. C'est aussi une démarche solidaire et conviviale qui répond aux problèmes de mobilité rencontrés par des publics en difficulté. Forte de son succès, dans ce bassin d'emploi dynamique, l'aire de Custines méritait d'être agrandie et aménagée, c'est chose faite ! Pour un investissement de 270 000 €, le Département a construit 46 places de plus pour un total de 90. En complément de la borne de recharge, les travaux ont également permis de créer, en lien avec la commune et la communauté de communes, une plateforme pour services de proximité (distributeur automatique alimentaire, food-truck, etc.) et bientôt des garages à vélos. ■



© S. Attelot-CD54

CANTON DU GRAND COURONNÉ

De nouveaux bâtiments au service des habitant·e·s

Les rencontres du canton ont notamment permis de visiter plusieurs structures construites ou rénovées en partenariat avec le Conseil départemental. À Eulmont, découverte de la mairie et des locaux associatifs rénovés en tiers-lieu (bibliothèque, coworking, périscolaire, etc.). Dans la commune, le Département accompagne aussi l'aménagement d'espaces naturels, l'extension du cimetière et un large programme d'actions pour les seniors. À Bouxières-aux-Chênes, point d'avancement sur le nouveau groupe scolaire intercommunal, un bâtiment écoresponsable bientôt achevé. À Champenoux, échanges avec les équipes de France Services, avant la visite de la nouvelle salle Saint-Nicolas, reconstruite pour accueillir les activités et événements du village. ■



Chantier de rénovation à Eulmont.

© G. Berger-CD54

TERRITOIRE

TERRES DE LORRAINE



Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 64 88 40

► meurthe-et-moselle.fr/territoire-terres-de-lorraine

BICQUELEY

Innovation au service de la sécurité



Entre Toul et Bicqueley, un chantier digne des techniques utilisées dans les massifs montagneux. Une opération atypique dans notre région, avec la pose de 2 161 ancrages pour fixer un grillage et des filets de haute résistance. Face à des phénomènes de glissement récurrents, le Département a procédé à des travaux de confortement sur environ 400 m de la côte sur la RD904. Un investissement de 3,6 M€ TTC, financé à parts égales par le Département et l'État, propriétaire des terrains surplombant la chaussée. Les réfections du système d'assainissement et de la chaussée ont également été réalisées. « *L'inauguration de la côte Chapiron, le 17 novembre dernier, a été un véritable moment de joie et de fierté, redonnant le sourire à tou-te-s et illustrant notre engagement pour le territoire et la sécurité* », conclut Chaynesse Khirouni, présidente. ■



© G. Berger-CD54

CANTON DE TOUL

Un territoire qui bouge

Le dynamisme et l'engagement caractérisent bien la vie associative et municipale, et les rencontres du canton de Toul l'ont démontré. Le bistrot de l'association les 7 Sources à Choloy-Ménillot en est un bel exemple. À Foug, avec le soutien du dispositif départemental bourgs centres, c'est tout le centre-ville qui aura bientôt un nouveau visage.

Étape aussi à la Mission Locale Terres de Lorraine à Toul où élu·e·s et administrateurs ont échangé sur l'insertion des jeunes. L'occasion d'évoquer le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), dispositif efficace pour remettre le pied à l'étrier, mais aussi le Revenu d'émancipation Jeunes. 10 jeunes du territoire l'ont intégré, avec plusieurs sorties vers un emploi ou une formation. ■



© Marie Woblet

PONT-SAINT-VINCENT

À la découverte des innovations numériques en santé

Fin 2025, e-Meuse Santé et le Département se sont invités au Lycée la Tournelle à l'occasion de la Fête de la Science. 240 élèves dont 50 du collège Jules-Ferry de Neuves-Maisons ont pu découvrir de nouvelles solutions numériques en santé et notamment l'usage de l'Intelligence Artificielle : démonstrations et ateliers immersifs comme l'utilisation d'un robot conçu pour stimuler les interactions sociales, les compétences cognitives et motrices d'enfants en situation de handicap, jeux lumineux interactifs pour stimuler la mémoire et les capacités intellectuelles des personnes âgées, découverte de la téléconsultation assistée et augmentée, etc. Autant d'innovations qui auront peut-être fait émerger des vocations. ■

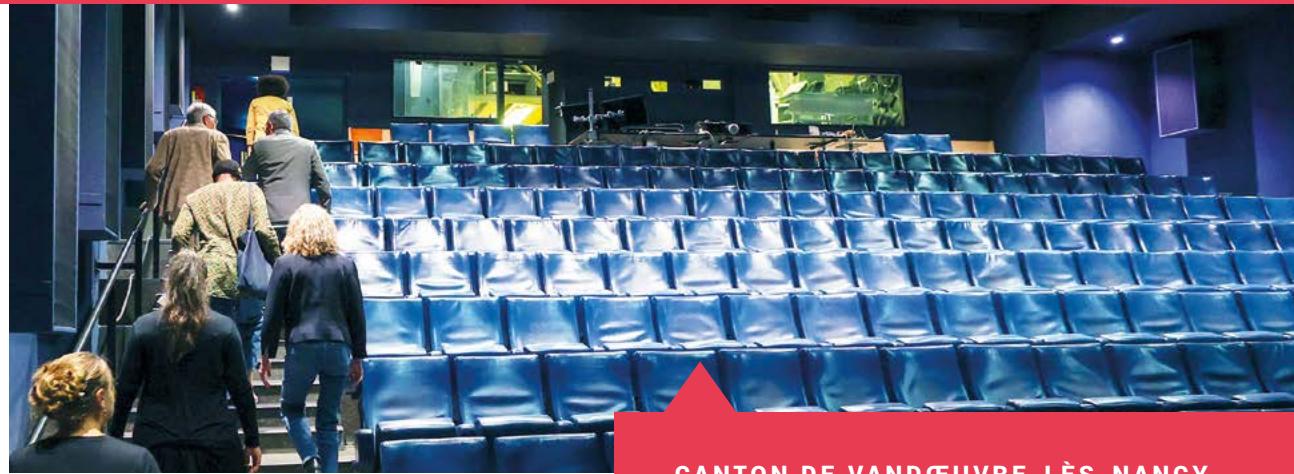
6 517

heures d'insertion pour la construction du collège Toul-Croix-de-Metz permettront en partie à des demandeurs d'emploi (dont des allocataires du RSA) d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle (CQP) d'Ouvrier en rénovation.

TERRITOIRE

GRAND NANCY

► meurthe-et-moselle.fr/territoire-grand-nancy



© G. Berger-CD54

NANCY

Le collège sera vert et ouvert

Ce n'était pas une première pierre mais une « première paille ». Posée le 19 décembre dernier afin de lancer officiellement le chantier de construction d'un nouveau collège sur le plateau de Haye qui s'inscrit dans la philosophie de renouvellement urbain. Avec un budget de 17,6 M€, le projet est exigeant sur le plan environnemental : ossature en bois, isolation en paille, textiles recyclés, construction en terre crue, implantation à proximité d'un espace boisé et classé. L'objectif du bâtiment est de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Vert donc, ouvert aussi, car il prévoit la construction d'une salle polyvalente donnant sur l'extérieur, permettant ainsi des échanges entre le collège et la vie dynamique de tout le quartier. Première rentrée prévue en 2027. ■



© S. Altenhof-CD54



Maison du Département
67 rue Émile-Bertin
CS 54104
54041 NANCY CEDEX
03 83 67 81 70

CANTON DE VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Diversité et solidarité main dans la main

Une journée pour se rendre compte de la vitalité de la ville, c'est trop court ! Premier rendez-vous au Centre Culturel André-Malraux, scène majeure de la création artistique contemporaine. Le CCAM a aussi accueilli un « ESSpresso », le point de rencontre du Département pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Étape à l'association Réponse, spécialisée dans l'apprentissage du français et l'intégration des personnes d'origine étrangère. En 2023, quelque 280 personnes y ont bénéficié de formations ou d'un accompagnement familial ou social. Enfin, zoom sur la fédération ULIS, où les 6 associations qui la composent et le Département jouent ensemble un rôle crucial pour les jeunes en difficulté et les adultes vulnérables. ■

LAXOU

Comme à la maison !



Quand un ancien foyer de l'enfance se métamorphose en une maison de l'enfance : c'est la (belle) histoire de la naissance de la « Maison Sadoul », inaugurée en octobre dernier. L'ancien bâtiment a été totalement rénové. Une centaine de jeunes et les professionnel·le·s du Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle ont progressivement intégré les lieux en juin et juillet 2025. Cinq équipes éducatives, chacune composée de huit éducateurs de jour, deux maîtresses de maison, trois agents de nuit, travaillent dans des locaux adaptés. Le site fonctionne 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Sur le plan énergétique, le bâtiment est de type passif. Il permet de réduire les impacts énergétiques en été comme en hiver. Un investissement départemental de 7,8 M€. ■



Maison du Département
26 rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 42 03 62

LUNÉVILLE

2^e édition pour L'Hiver au château

Installations végétales et artistiques, illuminations, salon de thé, espace jeune public, etc. : du 10 décembre au 11 janvier, le Domaine départemental du château de Lunéville se parait de lumière et de féerie pour célébrer les fêtes de fin d'année. Après une première édition très appréciée, l'équipe du site proposait une nouvelle visite de ses espaces avec comme fil conducteur la surprise et l'émerveillement. Un moment de visite accessible pour petit·e·s et grand·e·s, où au milieu d'innombrables sapins, des silhouettes s'affairaient derrière les fenêtres du domaine et des illuminations des façades. À l'intérieur, la magie du lieu opérait également : créations participatives, automates et machines fantiques ou poétiques, décors miniatures et bien d'autres activités. ■



CANTON DE BACCARAT

L'écho responsable

Des élue·e·s du Département sont allé·e·s à la rencontre d'acteurs du canton. Étape à Reillon au centre de formation La Croisée Découverte et son engagement fort pour la transition énergétique. Dans la Communauté de communes de Vezouze en Piémont, les Centrales Villageoises rassemblent 83 actionnaires pour développer l'énergie solaire sur les bâtiments publics. À Baccarat, la Ferme aquaponique des 3 Rivières (photo) cultive poissons et plantes en symbiose. La visite du collège de Bénaménil a permis de découvrir sa cuisine centrale, primée pour son engagement éco-responsable. À Flin, la pointerie Paté continue de développer son savoir-faire local avec une équipe de 20 collaborateurs. ■

CANTON DE LUNÉVILLE-1

Un canton qui ne manque pas de sel

Du maraîchage et de l'insertion, la découverte de la mine de sel de Varangéville, un point sur un ambitieux projet de réhabilitation scolaire à Einville-au-Jard, avec une cuisine centrale commune pour les collégien·ne·s et les écoliers ; un temps d'échanges sur l'accès aux droits, en lien avec l'expérimentation Territoire zéro non-recours (*Avec vous, pour vos droits en Meurthe-et-Moselle*) ; la visite de la micro-brasserie d'Anthelupt ou encore celle d'une exploitation agricole à Sommerviller : c'est toute la vitalité et la diversité d'un canton, situé à mi-chemin entre Nancy et Lunéville, qui ont été mises en exergue le 18 décembre dernier, lors de rencontres entre les acteurs locaux et une délégation du Département. ■

41

cibles posées sur le plafond de la chapelle du château de Lunéville. Ces appareils de mesure vont permettre, pendant un an, de vérifier la stabilité de la structure et de mesurer les taux d'humidité.

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN**Pour une coopération franco-luxembourgeoise plus juste !**

Vivre en Meurthe-et-Moselle, travailler au Luxembourg : une réalité quotidienne pour des dizaines de milliers de Meurthe-et-Mosellans et Meurthe-et-Mosellans. Une réalité faite d'opportunités, mais aussi de contraintes lourdes, trop longtemps laissées sans réponse à la hauteur des enjeux.

Une fracture sociale et territoriale béante

Le Luxembourg est devenu une véritable métropole transfrontalière. Sa croissance économique est exceptionnelle et repose largement sur l'apport des travailleurs frontaliers, dont près de 30 000 vivent en Meurthe-et-Moselle. Ils créent de la richesse au Luxembourg alors que la France supporte l'essentiel des charges. Cette dynamique produit en effet de forts déséquilibres pour nos territoires : saturation des transports, flambée des prix du logement, affaiblissement de l'emploi local, pénuries de personnels dans les services publics et les secteurs essentiels, montée des inégalités sociales. Dans le Nord lorrain, la cohésion sociale est aujourd'hui fragilisée. Le modèle actuel de co-développement, malgré des avancées, ne permet plus de répondre aux besoins des habitant·e·s ni aux capacités financières des collectivités locales.

Un plaidoyer départemental pour approfondir la coopération

Lors de la dernière session du Conseil départemental, nous avons voté un plaidoyer pour franchir une nouvelle étape de la coopération franco-luxembourgeoise. Une coopération plus équilibrée, plus solidaire et plus efficace. Sans remettre en cause notre relation avec nos amis luxembourgeois, nous demandons d'aller au-delà du simple co-développement et d'envisager une véritable compensation financière entre le Luxembourg et le Nord lorrain. Ce que nous demandons est simple et légitime. D'abord, une gouvernance plus claire et plus démocratique, avec un véritable pilotage de l'État français et une place reconnue aux collectivités concernées. Ensuite, une solidarité financière à la hauteur de la contribution des travailleurs frontaliers à l'économie luxembourgeoise. D'autres territoires transfrontaliers en Europe ont mis en place des mécanismes de compensation justes et efficaces comme le canton de Genève avec les Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain. L'absence d'un tel accord entre la France et le Luxembourg est aujourd'hui une anomalie.

Un bénéfice concret pour les Meurthe-et-Mosellan·e·s

Les bénéfices pour les Meurthe-et-Mosellan·e·s, frontaliers ou non, seraient concrets : des moyens supplémentaires pour les transports du quotidien, pour le logement, pour les services publics, pour un aménagement équilibré du territoire. C'est aussi la possibilité de redonner de l'attractivité à nos centres urbains, de soutenir l'emploi local et d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Agir maintenant, c'est faire le choix de la justice territoriale et sociale. C'est refuser que notre territoire supporte seul le coût d'une croissance dont il est pourtant un acteur essentiel. C'est construire une coopération transfrontalière durable, gagnante pour les deux pays et respectueuse des habitant·e·s.

Audrey BARDOT,
Présidente du groupe et les élus·e·s
Socialistes, Écologistes,
Républicains et Citoyens.

SUIVEZ-NOUS :
54agauche.fr
Facebook et Instagram :
54agauche

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE**MISSION AIDANTS**

Le rapport de la mission aidant(e)s a été adopté avec la formulation d'une quinzaine de recommandations.

L'UDC a souhaité aller plus loin en déposant une motion regroupant

10 mesures concrètes afin d'interpeller l'État et le législateur.

ESSMS-EIG

Au moment où malheureusement de nombreuses affaires touchant des enfants confiés sont révélées, notre collègue, Corinne LALANCE, est intervenue sur le **rapport mesurant l'évolution de l'accueil et des contrôles des établissements de protection de l'enfance (ESSMS)**. Elle a interpellé la majorité sur des conditions qui sont préoccupantes !

Les inspections révèlent des dysfonctionnements majeurs.

Ces éléments témoignent de **défaillances graves** dans la chaîne de vigilance, dans le respect des normes réglementaires et dans la capacité de certaines structures à **garantir la sécurité et la dignité des enfants** ! **L'analyse des événements indésirables graves (EIG)** montre que les enfants placés restent

insuffisamment protégés du fait de failles structurelles : **manque de formation, instabilité des équipes, partenariats insuffisants, informations incomplètes et signalement encore trop faible !**

Ces constats exigent une réaction forte, coordonnée et proactive, afin de restaurer un niveau de protection conforme aux obligations légales et aux engagements envers les enfants confiés. La mise en place d'un plan d'action renforcé associant contrôle, soutien aux établissements, stratégie de prévention et pilotage resserré est indispensable pour éviter les **dérives constatées en 2024 !**

BUDGET 2025-2026

Le constat est clair : à se souvenir des chiffons rouge agités en avril dernier, les ajustements budgétaires nous font recouvrer 16 M€ nouveaux ; retrouvés par magie, 6 mois après l'adoption du

budget 2025 ! Une pratique budgétaire que nous avons refusée pour 2026 !

POLITIQUE COLLÈGES NOUVELLES GENERATIONS

La majorité a rejeté notre amendement qui proposait de répondre aux urgences éducatives, sociales et territoriales que vivent les collèges. Corriger les fractures territoriales, réduire les inégalités scolaires, engager une vision plus pédagogique et faire participer les acteurs de terrain au PCNG, telle était notre ambition !

PLAIDOYER LUXEMBOURG

En s'abstenant sur le plaidoyer rédigé par la majorité, l'UDC exprime sa volonté de sortir des postures et des textes incantatoires pour **privilégier des avancées concrètes !** Elle souligne que ce plaidoyer manque d'ambition et **ne comporte pas les projets concrets nécessaires** à une

coopération transfrontalière efficace !

Elle rappelle que la revendication financière, **déjà évoquée en 2019**, n'a produit aucun résultat. Elle affirme la nécessité de développer le transfrontalier **par des projets concrets (mobilité, santé, logement)**. Elle appelle à **un véritable dialogue entre l'État et le Luxembourg**, comme ceux avec la Belgique ou la Suisse, condition indispensable pour revendiquer efficacement les intérêts des transfrontaliers.

2026

En cette année aux couleurs Bleu, Blanc, Rouge pour tous les Maires de France, **les élus de l'UDC vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026.**

Union de la Droite et du Centre

www.uniondroitecentre54.fr

Union de la Droite et du Centre 54

@UDC54

GROUPE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

La Meurthe-et-Moselle, première institution à exiger la compensation financière

Dans le nord de la Lorraine, la frontière pèse concrètement sur le quotidien et sur les capacités d'action des collectivités. Face à cette réalité, le Département a fait un choix clair : poser la question de la compensation financière pour les territoires frontaliers. Les communes gèrent la vie quotidienne : sécurité et tranquillité publique, aménagement, voirie, éclairage, petite enfance, écoles, équipements sportifs et culturels. Le Département porte les politiques structurantes : collèges, routes fortement sollicitées par les flux frontaliers, protection de l'enfance, accompagnement des personnes âgées dépendantes, handicap et solidarités.

Ces politiques sont directement impactées par la dynamique frontalière et par l'augmentation du coût de la vie, sans ressources équivalentes. On nous a longtemps opposé le codéveloppement et les fonds de coopération. Ces dispositifs n'ont jamais corrigé l'injustice structurelle. Pendant ce temps, le Luxembourg compense d'autres pays, mais toujours pas la France.

La compensation financière n'est pas une faveur. C'est une mesure de justice territoriale, qui devra être gérée librement par les collectivités. La Meurthe-et-Moselle n'attend plus. Elle affirme l'urgence de cette compensation financière et ouvre la voie.

Les élus du groupe :

André CORZANI, canton du Pays de Brie

Bernard BERTELLE, canton de Pont-à-Mousson

Serge DE CARLI, canton de Mont-Saint-Martin

Caroline FIAT, canton de Jarny

Rosemary LUPO, canton du Pays de Brie

Monique POPLINEAU, canton de Mont-Saint-Martin

Silvana SILVANI, canton de Nancy-3

Annie SILVESTRI, canton de Villerupt

Bruno TROMBINI, canton de Villerupt

Jacky ZANARDO, canton de Jarny

Contact :

groupeFGR@departement54.fr

5 FÉVRIER > 12 JUIN 2026



© PAO D'IRIS D'IRIS Y. Hussen - © Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, FRA054_1_F_18_1_G

EXPOSITION

Grâce à des documents datant du XIV^e au XXI^e siècles, vous découvrirez comment les blasons et les sceaux ont servi à représenter celles et ceux qui les portaient ou les apposaient, telles de véritables images de marque depuis le Moyen Âge. Seigneurs, familles, villes ou communautés ont utilisé armoiries et sceaux, bien avant les réseaux sociaux, comme des « photos de profil » en couleurs ou en cire pour affirmer leur identité, légitimer leur puissance, authentifier leurs actes et laisser leur empreinte dans l'histoire.

Aujourd'hui, le blaze du street-art ou du rap, signe distinctif des artistes, prolonge cet héritage : une nouvelle forme d'identité visuelle, urbaine, libre et engagée, écho contemporain des symboles d'autrefois. Les Archives de Meurthe-et-Moselle vous invitent à redécouvrir des documents exceptionnels et admirer des pièces inédites et des œuvres provenant de toute notre région historique. ■

> Centre des mémoires Michel-Dinet,
2 rue Jean-Baptiste-Thiéry-Sole à Nancy.
Du lundi au jeudi de 9h à 17h30,
vendredi de 9h à 16h30. Entrée libre.
03 83 30 90 90 - archives.meurthe-et-moselle.fr

TRÉSORS D'ARCHIVES

m
ARCHIVES DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Centre des mémoires Michel-Dinet
Un site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



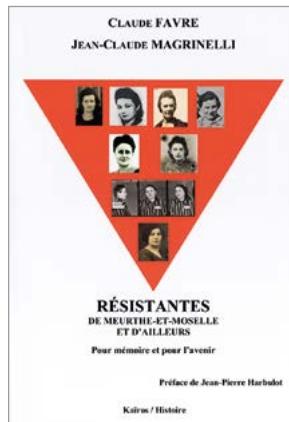
© Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, 2 Fi 735

L'hospice Saint-Stanislas

Fondé le 28 juillet 1774 à l'initiative du duc Stanislas, l'hospice Saint-Stanislas de Nancy accueille les enfants abandonnés du duché. Installé dès 1778 dans l'ancienne vénérerie ducale, puis transféré en 1805 dans l'ex-collège des jésuites, il est géré par les sœurs de Saint-Charles et reçoit jusqu'à 370 enfants par an. La Révolution transforme l'hospice des « enfants trouvés » en hospice des « enfants de la patrie ». En 1814, il devient dépositaire des enfants assistés du département et la Restauration lui rend le nom d'hospice des orphelins Saint-Stanislas. Au XIX^e siècle, le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter et son financement évolue. Les lois de 1904 puis de 1983 réorganisent l'assistance et la tutelle des enfants. En 1986, le foyer ferme et son action est reprise par trois établissements du département. Depuis, l'ensemble Saint-Stanislas est devenu centre de formation hospitalier et un lieu de soins de long séjour pour personnes âgées dépendantes. ■

Informations : archives.meurthe-et-moselle.fr

LIRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Résistantes de Meurthe-et-Moselle et d'ailleurs

La politique des Mémoires portée par le Département souhaite rendre visibles les femmes que l'histoire officielle et la mémoire collective -portées par les hommes- ont souvent négligées. Le dernier livre de l'historienne Claude Favre et de l'historien Jean-Claude Magrinelli, *Résistantes de Meurthe-et-Moselle et d'ailleurs*, s'impose aujourd'hui telle une première réponse scientifique

et argumentée. Au travers des parcours de vie de près de 200 femmes, l'ouvrage participe à une meilleure connaissance locale de la Seconde Guerre mondiale dans notre département. Il sera offert par le Département à chacun des centres de documentation des 77 collèges publics et privés de Meurthe-et-Moselle. Une conférence des deux auteurs, présentant leur livre, se tiendra à l'Hôtel du Département le lundi 2 mars à 18h. ■

Claude Favre, Jean-Claude Magrinelli, éditions Kairos/Histoire, 2025, 28 €.

Informations : mediatheque.meurthe-et-moselle.fr

À PARTIR DU 11 FÉVRIER

VISITE IMMERSIVE DES APPARTEMENTS DUCAUX

Pour débuter l'année 2026, le château de Lunéville vous propose une visite guidée virtuelle d'une dizaine d'espaces des appartements ducaux. Avec pour certains de ces espaces, un passage dans leurs versions restituées numériquement.

Aux anciennes restitutions numériques déjà commandées par le musée du château vient s'ajouter la possibilité de les voir à 360° (antichambre de la toilette, chambre d'apparat, salle du trône, chambre verte, salle à manger, salle de la machine de la table volante). À noter : la création d'une restitution inédite de l'appartement des bains, visible également à 360° (photo). ■

> Durée de la visite : 20 à 30 minutes



Domaine départemental du
CHÂTEAU
de Lunéville

©AGP MEMORIST

Nos empreintes

L'HISTOIRE DE SION RÉVÉLÉE PAR L'ARCHÉOLOGIE



La Cité des Paysages

Programmation de la Cité des paysages sur citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr

28 ET 29 MARS

RÉOUVERTURE DE LA CITÉ

Un dimanche après-midi événement autour de l'archéologie expérimentale, pour fêter la réouverture annuelle de la Cité des paysages et de ses expositions, dont ***Nos empreintes***, visible jusqu'en novembre prochain.

12 AVRIL

LANCÉMENT DE SAISON 2026

Visites décalées, ateliers créatifs, observations dans le jardin-verger, etc. La saison culturelle 2026 se déploie sur la colline de Sion et dans les espaces naturels sensibles du département.

Un rendez-vous festif et familial, clôturé avec la complicité de la compagnie du Coin et son spectacle **95 % mortel**. ■

Sur la route départementale 331B à Mérerville, un passage à faune a été mis en place en novembre 2025 par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Il vise à réduire la mortalité des castors et de la petite faune en sécurisant leur traversée. Un passage sous la route et des glissières de guidage ont ainsi été installés. Le projet s'inscrit dans la politique départementale de préservation des continuités écologiques. Un suivi par pièges photographiques est prévu en 2026.

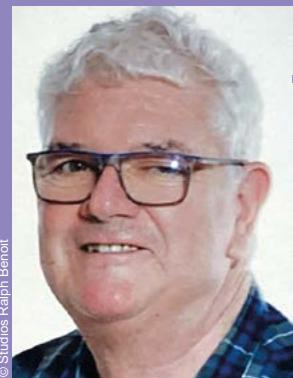


© J. Collin/CD54



PORTRAIT DE MEURTHE-ET-MOELLAN

© Studios Ralph Benoit



PHILIPPE GILAIN
**HAUT
SECOURS**



Selon la citation de l'auteur Julien Green, « *la sortie de secours est à l'intérieur de nous-même* ». Pour Philippe Gilain, c'était plutôt l'entrée au Secours... populaire. « *J'y suis arrivé... naturellement. J'avais envie de donner de mon temps pour aider les autres, au sein d'une structure laïque, car je le suis profondément.* » Il en préside la fédération de Meurthe-et-Moselle depuis 2018 après y être entré à sa retraite en 2015 comme simple bénévole. « *Nous continuons évidemment le cœur de notre action, l'alimentaire, le vestimentaire ; mais nous nous développons aussi, dans des secteurs comme la santé, l'apprentissage du français, les départs en vacances.* » Une prise de responsabilités (y compris dans les instances nationales) et un engagement associatif assumés, qui n'ont en rien changé son investissement sur le terrain.

Pour celui qui transpire l'humanisme et continue parfois de mouiller la chemise comme chauffeur manutentionnaire pour les besoins de l'association, on peut l'oser : il sue de Secours.

RELIER LES GENS

Ce Parisien de naissance arrive en Lorraine en 1981, au gré de son parcours professionnel. Il réalise toute sa carrière dans la téléphonie, à France Télécom puis Orange. Relie les gens, déjà... Passionné par un métier aussi prenant que sa vie de papa (2 enfants), il n'a alors que peu de temps pour les à-côtés. Durant cette période, un collègue lui fait néanmoins découvrir l'association malgache Vozama, une ONG dans laquelle il s'engage, se rendant plusieurs fois à Madagascar avant de participer à des actions en France. Un pied à l'étrier de l'engagement associatif pour celui qui fustige le cavalier seul : « *J'estime que la nature des êtres humains est d'aider les autres et de partager, pas d'être individualistes.* »

Le 40^e Congrès du Secours populaire français (qui fêtait en 2025 ses 80 ans) se tenait du 28 au 30 novembre derniers sur le thème *Pour que le monde tourne autrement, faisons grandir la solidarité*. Un slogan qui a son ambassadeur tout trouvé en Meurthe-et-Moselle. ■



RECETTE DE SAISON

FONDANT DE L'Océan INDIEN ET SES POIRES CARAMÉLISÉES



Par le chef cuisinier mobile
Jean-Éric Mahadzéré
et les agents de restauration
du collège de l'Euron à Bayon



© S. Atteneot/CD54

INGRÉDIENTS (POUR 4-6 PERSONNES)

- * 325 g de chocolat noir
- * 300 g de crème fouettée
- * 125 g de beurre
- * 125 g de sucre
- * 100 g de poudre d'amandes
- * 75 g de lait entier
- * 25 g de farine
- * 4 œufs
- * 4 poires
- * Fèves de tonka
- * Poudre de noix de coco

LA RECETTE

Le gâteau au chocolat « de Nancy »

Fondre 125 g de chocolat et 125 g de beurre au bain-marie. Mettre de côté. Séparer les jaunes du blanc des œufs, mélanger les jaunes avec le sucre dans un saladier. Incorporer le chocolat, le beurre, les amandes et la farine. Monter les blancs en neige, mélanger le tout pour une pâte lisse. Verser le mélange dans un moule à gâteau. Cuire 30 min à 180°.

La mousse au chocolat

Fondre 200 g de chocolat au bain-marie avec le lait, laisser refroidir, incorporer la crème fouettée et la fève de tonka râpée. Réserver au frais.

Les poires

Couper les poires en morceaux, les faire caraméliser avec du sucre à feu doux dans une poêle jusqu'à obtenir une couleur dorée.

Dressage

Couper le gâteau en rectangles de même taille. Y disposer des flammes régulières de mousse avec une poche à douille. Ajouter une fine couche de poires. Disposer un second rectangle de gâteau par-dessus. Décorer avec la poudre de noix de coco.

LA DÉMARCHE

Jean-Éric sillonne le département pour prêter main-forte aux collèges (et aux collègues) qui en ont besoin. Pour ce Réunionnais amoureux des voyages et des rencontres, la cuisine est avant tout une histoire de partage et d'échange.

le Département de Meurthe-et-Moselle accueille le

Festival international d'échecs

24^e édition

de Meurthe-et-Moselle

7 & 8 mars 2026

Hôtel du Département

INFOS

festivalnancy.echecs54.org

PAO CD54 DIRCOM M. Gourillon - illustration © Paper Trident - Freepik.com

MEURTHE ET MOSELLE

ECHECS 54

FFÉ

UNION DES MÉTIERS ET DES COMPTES

EUROPE ECHIQUETTE

L'EST

GRANDE MÉTROPOLE DE LORRAINE

bis

SNCF

LA

JEUNESSE

2



2



6



INVENTE

DEMAIN

Le Département de Meurthe-et-Moselle
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.



En Meurthe-et-Moselle, nous faisons le pari de la jeunesse. Parce qu'émanciper, c'est permettre à chacune et à chacun de choisir son avenir, de s'affirmer, d'expérimenter, de contribuer activement. En 2026, nous restons fidèles à notre mission : accompagner les parcours, soutenir les initiatives et créer des opportunités.